

## **Interdiction de fumer en terrasse : les fédérations Horeca se disent inquiètes**

Belga, le 13 septembre 2025

Les fédérations Horeca réagissent négativement à l'interdiction de fumer et de vapoter sur les terrasses de café annoncée par le ministre de la Santé publique. Elles demandent une concertation et soulignent que plusieurs points restent à éclaircir.

"Nous partageons l'objectif de protection de la santé publique. Mais une telle mesure, prise sans concertation avec les acteurs de terrain, suscite de fortes inquiétudes pour l'avenir de nos établissements", a ainsi déclaré le président de la Fédération horeca Bruxelles, Matthieu Léonard, qui rappelle que les exploitants ont consenti à des "investissements considérables" depuis plus de dix ans pour se conformer à des règles "claires et encadrées".

Horeca Bruxelles fait remarquer que la disparition des espaces fumeurs réglementés ne supprimera pas la pratique. "Les risques d'attroupements sur la voie publique, de nuisances sonores, de tensions de voisinage et de difficultés supplémentaires pour les autorités locales sont réels". De plus, le contrôle effectif d'une interdiction à 10 mètres autour de chaque terrasse "pose des questions pratiques et juridiques majeures".

Un constat également partagé par la Fédération HoReCa Wallonie qui déplore la rapidité de cette décision, "prise sans réelle concertation et sans prise en compte de l'impact économique et social majeur pour notre secteur". La Fédération rappelle à ce titre la fragilité du secteur qui a connu près de 1.950 faillites l'an dernier en Belgique, entraînant la perte d'environ 5.000 emplois.

La Fédération HoReCa Wallonie plaide dès lors en faveur de solutions réalistes et proportionnées car "sans accompagnement et sans concertation réelle, cette interdiction risque de fragiliser durablement un secteur essentiel à la vie économique, sociale et culturelle de notre pays".

De son côté, Horeca Vlaanderen parle d'un "jour sombre pour la liberté de choix du secteur". S'il se dit soulagé que la mesure soit désormais prévue pour 2027 et non 2026 comme initialement prévu, le président de la fédération flamande Matthias De Caluwe rappelle que "nous avons insisté sur le fait que nous ne voulions pas jouer les agents de sécurité et avons demandé un protocole clair avec une liste des mesures à prendre par les exploitants. Nous continuons à le répéter".